

GROUPE	30 MILI, Hafedh	mili.hafedh@uqam.ca	(514) 987-3000 3943	PK-4340
--------	-----------------	---------------------	---------------------	---------

Mercredi, de 18h00 à 21h00

DESCRIPTION	<p>L'atelier a pour but de permettre aux étudiants de réaliser en groupe des projets informatiques assez importants. La planification du projet, sa réalisation et le travail de groupe permettront un apprentissage «préprofessionnel». L'atelier doit contribuer à relier les cours entre eux et à appliquer des concepts étudiés aux cours. L'atelier place les étudiants dans les conditions les plus réalistes possible d'un projet logiciel proposé par un client qui compte utiliser le produit développé ou amélioré par le groupe. On applique les pratiques les plus appropriées à la conduite d'un projet de développement ou de maintenance. Les séances en classe permettent à l'enseignant de présenter les pratiques simples de déroulement d'un projet (définition du mandat, plan de projet, suivi du projet, tests, etc.) et d'encadrer les étudiants.</p> <p>Préalables : Avoir réussi cinq cours, dont quatre siglés INF.</p>
-------------	---

OBJECTIF	<p>Le cours offre la possibilité de mettre en pratique les concepts et les connaissances des cours antérieurs dans un contexte d'un projet réel. Les étudiants auront l'occasion de définir un mandat, de planifier la réalisation de leur travail, de comprendre les exigences du client et de les intégrer comme fonctionnalités dans un logiciel, de planifier et réaliser des tests et de faire les documents connexes au projet. Les étudiants auront à développer leur autonomie face aux problèmes techniques et aux imprévus, tout comme dans la réalisation d'un vrai projet de développement.</p>
----------	---

ÉVALUATION	Description sommaire	Date	Pondération
	Rédaction du mandat		5%
	Rapport de mi-session (incluant les feuilles de temps)		15%
	Rapport final		15%
	Évaluation individuelle		15%
	Présentation du projet		10%
	Produit développé		30%
	Évaluation du client		10%

Modalités

1. Les étudiants choisiront un projet, parmi ceux offerts, qui les intéresse.
2. Les équipes de 3 ou 4 étudiants seront formées.
3. Dans le cas de conflits de choix, une médiation sera entamée.
4. Les groupes de travail seront formés.

Formule pédagogique

Les étudiants auront à travailler sur un projet en équipe de 3 à 4 personnes. Le professeur fera la présentation des projets au 1er cours, Les étudiants devront choisir un projet et former les équipes. Le professeur peut aussi former les équipes.

Tout au long de la session, il y aura des rencontres régulières en classe entre le professeur et les équipes. De plus, des documents intermédiaires seront à remettre pour le suivi du projet.

Le 27 avril, les étudiants présenteront leur projet en classe, remettront le document final du projet et le produit développé, ainsi que l'évaluation des membres des équipes.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

<http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php>

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées

sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : SH-4700 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs.

Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

RÉFÉRENCE U R www.grosmax.uqam.ca/INM5000

A : article – C : comptes rendus – L : logiciel – N : notes – R : revue –
S : standard – U : uri – V : volume

C : complémentaire – O : obligatoire – R : recommandé